



C E T R I

ANALYSE 2015
9 décembre

Centre tricontinental

ARABIE SAOUDITE : Y EXISTE-T-IL UN MOUVEMENT FEMINISTE ?

Fawziah Albakr

L'Arabie saoudite est prise dans un conflit de valeurs sur la question des droits des femmes. Malgré la modernisation du pays, les traditions et une interprétation stricte de l'islam cantonnent la femme aux tâches domestiques. Relayées par les réseaux sociaux, quelques activistes cherchent à modifier cet état de fait et à contourner certaines prohibitions. D'autres réclament une relecture de la religion dans un sens plus favorable aux femmes.

L'Arabie saoudite a été créée en 1923 sur base d'un arrangement entre religion et politique. Son fondateur, le roi Abdul-Aziz Al Saoud, a donné son nom de famille au pays et basé sa politique sur une interprétation stricte de l'enseignement de l'islam. Couplée aux normes sociales traditionnelles, cette interprétation a rendu le pays tristement célèbre pour sa ferme limitation des droits des femmes.

Dans les années 1970, le boom du pétrole a complètement bouleversé l'Arabie saoudite dans ses structures politiques, sociales et économiques (Alfassi, 2010). Des villes dotées d'infrastructures routières importantes, d'hôpitaux, d'aéroports, d'universités, etc. sont littéralement sorties de terre, et le pays a atteint un niveau très élevé de technicité, mais les valeurs et les normes culturelles n'ont pas pour autant changé.

Au début du 21^e siècle toutefois, la conjonction d'une série de forces sociales, parmi lesquelles la généralisation des médias sociaux, la présence d'une population jeune ayant suivi des études à l'étranger et l'émergence d'un mouvement pour les droits des femmes, ont fini par provoquer un schisme sur le plan des valeurs entre les standards traditionnels et les standards modernes (Almujaibel, 2014). Cet article examine les enjeux et défis auxquels font face les mouvements de femmes dans le pays et cherche plus spécifiquement à répondre à la question : y a-t-il vraiment un « mouvement féministe » en Arabie saoudite ?

Contexte historique du mouvement féministe en Arabie saoudite

La littérature officielle concernant la question des femmes en Arabie saoudite – écrite principalement par des islamistes – n'utilise pas le terme de féminisme. En fait, les forces traditionnelles et islamiques qui contrôlent les institutions gouvernementales se sont toujours opposées à la formation d'un mouvement féministe. Ils y voient une menace pour les valeurs familiales et le rôle des femmes dans les communautés musulmanes, à savoir celui qui leur est traditionnellement dévolu de s'occuper de la maison et de la garde des enfants.

Aucun département académique ne se consacre aux études féminines dans les trente-sept institutions d'enseignement supérieur en Arabie saoudite. L'article premier du Règlement général portant sur l'éducation des femmes (1970) stipule d'ailleurs que : « *le but de l'éducation est de préparer les femmes aux rôles attendus d'épouse et de mère ; et d'en rendre certaines aptes à travailler dans l'enseignement*

et les soins de santé pour la partie féminine de la population ».

L'éducation féminine a commencé en 1960, près de vingt ans après celle des hommes, et demeure étroitement contrôlée par les institutions religieuses, mais elle a toutefois changé leur vie sous différents aspects. L'éradication presque totale de l'illettrisme a été l'un des changements les plus significatifs pour elles. Aujourd'hui, 97% des filles en âge de scolarisation sont inscrites à l'école primaire. L'éducation certes n'est pas mixte, mais elle est gratuite pour tous. La scolarisation privée connaît toutefois un boom en raison de la qualité et des infrastructures médiocres des écoles publiques (Abakr, 1997 ; Le Renard, 2011).

L'éducation leur a permis ensuite d'avoir accès à des emplois dans l'enseignement et les soins de santé pour femmes. Elles s'en sont donc trouvées fortifiées économiquement. Les femmes ont commencé aussi à faire du bénévolat et se sont mises à écrire dans les journaux pour obtenir plus de droits (Alkhuder, 2010 ; Alnajjar, 2013 ; Aldusary, 2014). Parallèlement, des œuvres caritatives dirigées par des princesses royales ou des organisations religieuses ont été lancées et ont contribué à former au travail des femmes pauvres et sans éducation, améliorant ainsi leurs compétences sur le marché de l'emploi.

En 2005, feu le roi Abdullah ouvrait les portes d'un nouveau programme de scolarisation qui a permis à plus de 200 000 étudiants saoudiens de suivre des études à l'étranger dans des domaines qui n'étaient pas disponibles dans leur propre pays. 38000 de ces étudiants étaient des femmes. Après avoir fait l'expérience d'une vie vraiment libre à l'étranger, celles-ci sont aujourd'hui de retour au pays. Il est fort peu probable qu'elles continuent à garder le silence !

Les réseaux sociaux constituent un autre moyen utilisé par les jeunes Saoudiennes pour contourner la prohibition stricte par le gouvernement de toute forme organisée de mouvement. Les statistiques montrent que la jeunesse saoudienne utilise de plus en plus YouTube, Twitter et internet en général (Global Web Index, 2013 ; Arab social media influence summit, 2015). Les Saoudiens, y compris les femmes, y voient un des seuls espaces disponibles pour exprimer leurs opinions. Parmi les sites utilisés, citons entre autres « Saudi Woman », un blog tenu par Eman Alnafjan, « Tanawor » (lumière), « Tahreer » (être libre), « Saudi Women Writer groupes » et le « Sunday Women Group ».

Y a-t-il réellement un mouvement féministe en Arabie saoudite?

Absence de mouvement

Trois courants d'opinion prévalent. Selon la première opinion, il n'existe pas en Arabie saoudite de mouvements féministes tels qu'on les entend en Occident. Les changements concernant le statut de la femme sont l'œuvre principalement du gouvernement et dépendent donc de son bon vouloir et de la direction que ce dernier cherche à lui donner. L'accès des femmes à l'éducation illustre bien cette dynamique. En 1960, le roi Saoud et le roi Faysal initièrent le processus d'éducation des femmes. Tous deux, en fait, croyaient au droit des femmes à l'éducation, et lancèrent leurs réformes en dépit d'une très forte opposition populaire et religieuse.

Après ces initiatives, il faudra attendre l'accession au pouvoir du roi Abdullah en 2004 pour que le gouvernement autorise les femmes à travailler dans des établissements mixtes, ce qui a eu pour effet d'accroître les opportunités d'emplois. Le roi Abdullah a également initié un programme qui leur permettra d'étudier à l'étranger. Et, en 2011, il a augmenté la représentation des femmes dans le système politique saoudien en nommant trente femmes au Parlement et, pour la première fois, une femme députée ministre. Pour le reste, les sœurs des rois saoudiens Faysal, Khaled et Abdullah représentent des exemples marquants de femmes impliquées dans des activités caritatives et philanthropiques.

Un mouvement libéral

Selon la seconde opinion, il existe bel et bien un mouvement féministe libéral en Arabie saoudite, lequel a émergé dans les années 1940 sous l'impulsion d'écrivains et de penseurs qui revendiquaient le droit à l'éducation et au travail. Ce mouvement était composé de femmes qui avaient été scolarisées dans

des écoles privées, bien avant le début de la scolarisation officielle (Almanee, 1987, Albakr 1997). Mais ce n'est que plus tard, avec la multiplication des établissements privés locaux et le suivi de plus en plus fréquent d'études à l'étranger, que les femmes ont réellement commencé à prendre conscience de leurs besoins et de leurs droits. L'action la plus significative et la plus médiatisée menée alors fut l'action du 6 novembre 1990, qui vit quarante-sept femmes descendre dans la rue à Riyad pour réclamer publiquement le droit de conduire.

Bien que symbolique, cette action visant à réclamer plus de liberté et de mobilité pour les femmes n'en a pas moins ébranlé les bases traditionnelles de la société saoudienne et a entraîné de vigoureuses controverses parmi les religieux et les libéraux. Alfassi (2012) considère d'ailleurs que cette action a été le point de départ du mouvement féministe en Arabie saoudite, car elle a encouragé les femmes à s'exprimer publiquement. Malheureusement, l'interdiction de conduire est toujours de mise en dépit de nouvelles tentatives menées par de jeunes activistes comme Wageha Alhueder, Manal Alshar et Lujain Alhathlol, laquelle a été condamnée en 2015 à deux mois pour avoir essayé de franchir la frontière entre les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite en conduisant sa voiture.

Parmi les principales demandes de ce mouvement libéral, on peut épingler l'abolition du système de tutelle qui requiert pour toute action entreprise par une femme – qu'il s'agisse d'éducation, du travail ou d'un voyage à l'étranger – le consentement d'un parent masculin ; la réécriture de la législation sur la famille, les femmes et les enfants ; et l'obtention pour les femmes de davantage de droits et de contrôle sur leur propre vie et celle de leurs enfants.

Aujourd'hui, parmi les femmes saoudiennes, s'élèvent des voix fortes et non traditionnelles. Depuis 2010, elles expriment sur les réseaux sociaux de plus en plus leur insatisfaction, par rapport aux attentes de la société traditionnelle. Leurs griefs incluent notamment le port du voile (*hijab*) et la ségrégation. L'artiste et réalisatrice Haiffa Almansuer a beaucoup contribué à alimenter ces débats sur la femme, après la sortie de son film *Wadjda*, lequel traite d'une petite fille voulant à tout prix enfourcher un vélo dans une Arabie saoudite conservatrice.

Le travail constitue un autre instrument d'émancipation, en particulier pour ces femmes, jeunes et moins jeunes, qui lancent leurs affaires dans le pays ou dans d'autres États du Golfe comme le Bahreïn et Dubaï. C'est d'ailleurs une femme, Lubna Al-Olaian, qui dirige la plus grande compagnie privée d'Arabie saoudite (*Olayan Group*).

Un mouvement religieux

Une troisième opinion sur la question est celle du mouvement des femmes islamiques qui peut être divisé en deux groupes distincts. Le mouvement conservateur et traditionnel appelé « As'sahwa » qui signifie « l'éveil ». Son but est de protéger les femmes saoudiennes de l'occidentalisation et de réduire l'impact des pensées occidentales sur leur comportement. Ceci afin qu'elles conservent leur rôle « fondamental » de gardienne de la famille et des enfants.

Ce mouvement est une émanation du mouvement islamique Juhayman qui avait occupé le site saint de La Mecque dans les années 1980 pour réclamer un retour à la « pureté » de l'enseignement islamique en Arabie saoudite. Ce groupe s'est appuyé sur les écoles, les universités et les mouvements caritatifs pour diffuser ses idées. Plus tard, les activistes ont utilisé les médias sociaux pour répandre leurs croyances. Actuellement, on compte des centaines de sites destinés à ces femmes musulmanes activistes, comme « Laha » qui signifie « pour elle », et des organisations religieuses qui les soutiennent, comme la Jeunesse mondiale islamique, ainsi que des écoles et associations coraniques.

Le second groupe est représenté par le féminisme islamique. Le terme est utilisé depuis les années 1990 pour décrire ces intellectuelles qui en Iran, Turquie et Égypte tentent de concilier les lois coraniques avec l'égalité de genre et la justice sociale. Indépendamment de cela, le courant désigne également les diverses relectures du coran et d'autres textes centrées sur la femme par des activistes universitaires (Badran, 2009). Afasy et Nasif font partie de ce groupe. Elles ont essayé de distinguer les textes de la religion des valeurs traditionnelles justifiant le contrôle des femmes dans le monde islamique en Arabie saoudite.

Conclusion

Il est difficile de reconnaître une quelconque stratégie commune à l'intérieur ou entre ces différents groupes. Des activistes organisent à titre individuel des réunions et des conférences pour promouvoir leurs causes, mais elles sont étroitement surveillées et contrôlées par le gouvernement et les conservateurs. En raison de la « nature » islamique de l'Arabie saoudite, tous les groupes en appellent à une réécriture, une nouvelle interprétation et un nouvel enseignement de l'islam concernant les droits légaux et sociaux des femmes.

Certes, les militantes cherchent à conquérir quelques droits en écrivant dans les journaux nationaux, comme la fin de la tutelle masculine lorsqu'une femme se lance dans les affaires, ou se voit offrir des opportunités professionnelles et éducatives. Mais les ONG qui promeuvent les droits des femmes et leurs activités politiques sont aujourd'hui encore strictement prohibées.

Bibliographie

Albahr F. (1997), *The history of Saudi women education*. Aldaiera for publication, Riyad (en arabe).

Aldusary H. (2014), « Saudi women and their right to equality ». <https://halahayat.wordpress.com/2014/11/11/>

Alfassi H. (2010). « Saudi women Modernity and change », in J.-F Seznec, Kirk M., *Industrialization in the Gulf : Socioeconomic revolution*, Londres, Routledge, Studies in Middle Economy.

Alfassi H. (2012), « Y a-t-il un féminisme saoudien ? », in Sawdawe R., *Arabic feminism : A critical review*. Beyrouth, Center for Arabic studies (en arabe).

Alkhuder A. (2010), *Saudi : The biography of State and society: reading of transition of Saudi in third of the century*, Beyrouth, Arabic net for research and publication (en arabe).

Almanee (1987), *Economic Development and its Impact on the Status of Women in Saudi Arabia*, University of Colorado, thèse non publiée.

Almujaibel N. (2014), *The Alternative YouTube Programming and Attitude toward Contemporary Social and Political Issues and Non-Users in Saudi Arabia*. Florida International University, thèse de Master.

Alnajar S. (2013), « History of women movement in the gulf ». <http://arb.majalla.com/2013/12/article55249257>.

Badran M. (2009), *Feminism in Islam*, Oxford, One World Publications.

Le Renard A. (2011), *Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite*, Paris, Dalloz.

Fawziah Albahr est professeure au département des sciences de l'éducation, King Saud University, Riyad, Arabie saoudite.



Centre tricontinental - CETRI
av. Sainte Gertrude 5 à 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél: +32 (0)10/48.95.60 - Fax: +32 (0)10/48.95.69
cettri@cettri.be - www.cettri.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
service de l'éducation permanente et de la Province
du Brabant wallon



